Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_132-DE

Publié le

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation : 28.10.2026
Date d'affichage
...

Nombre de conseillers :	
En exercice	44
Présents	35
Titulaires	33
Suppléants	2
Pouvoirs	2
Votants	**37**
Quorum	**23**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six le cinq novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle au-dessus du gymnase de Bellengreville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Florence GUÉRIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Michel LAINÉ, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Aurélien LESAGE (suppléant de Emily ROMEIN), Pascal LEROY, Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Solange TASSIGNY (suppléante de Siegfried GLESSMER), Maria MONTERO, Yves LEBOURGEOIS, Alexandra LEPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné procuration : Thomas LEROY à Marie-Françoise ISABEL, Philippe PIARD à Alain PORQUET

Absents/excusés : Adrien LECERF, Christian CALLEJAS, Céline FOUREZ, Nicolas GENS, Angélique LEMIÈRE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE

Secrétaire de séance : Jean-Christophe CARON

Délibération n° 2026/132
Objet : ADMINISTRATION GENERALE - Présentation du rapport annuel 2025 de la délégation de service public du centre aquatique dunēo

Conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le délégataire Récréa, chargé de l'exploitation du centre aquatique dunēo, a transmis son rapport annuel portant sur l'exercice 2025.

Ce document présente notamment les conditions d'exécution du service public, les principales données d'exploitation de l'équipement, les résultats financiers de l'exercice, l'évolution de la fréquentation ainsi que les actions mises en œuvre au cours de l'année 2025.

La présentation de ce rapport permet au Conseil communautaire d'être informé de l'activité du délégataire et des conditions dans lesquelles est assurée la gestion du centre aquatique communautaire. Le rapport annuel 2025 est annexé à la présente note.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1411-3 ;
Vu le contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation du centre aquatique dunēo ;
Vu le rapport annuel de 2025 transmis par la société Récréa ;
Considérant que le délégataire est tenu de produire chaque année un rapport permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public délégué ;

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 014-200065589-20261105-2026_132-DE

Considérant que ce rapport a été communiqué aux membres du Conseil communautaire ;

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu :

- Prend acte de la présentation du rapport annuel 2025 de la délégation de service public du complexe aquatique exploitée par la société récréa ;
- Précise que ce rapport est tenu à la disposition des membres du Conseil communautaire conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Pour extrait conforme,

Le Président
Philippe PESQUEREL

COMMUNAUTE de COMMUNES Val ès dunes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr